

# Fleur Pellerin joue la carte du consensus numérique

À l'occasion d'un séminaire présidé le 23 octobre par **Fleur Pellerin**, ministre déléguée en charge des PME, de l'Innovation et de l'Économie numérique, industriels et pouvoirs publics ont réaffirmé l'importance du soutien à la « *numérisation* » des filières dans le cadre du redressement productif.

La [polémique](#) sur le projet de loi de finances 2013 oubliée, un consensus s'est dégagé... faute d'actions concrètes ?

## Le consensus numérique

Les échanges ont permis de révéler une convergence de vues sur le cœur de cible, à savoir : l'industrie du logiciel, l'informatique en nuage ([cloud computing](#)), les données massives (Big Data), la simulation et la [cyber-sécurité](#).

Par ailleurs, il a été rappelé que l'accès aux différentes aides et [instruments de financement](#) devrait être facilité pour les PME et jeunes pousses du numérique.

Enfin, pour accompagner la relance française par le biais du numérique et de l'innovation, une politique publique « *cohérente* » devrait être mise en oeuvre. Notamment celle préconisée dans un rapport de l'Inspection générale des finances (IGF) remis à l'ancien gouvernement en janvier 2012 et rendu public par l'actuelle majorité.

## Le soutien à l'innovation

En attendant la publication, le 5 novembre, du [rapport de Louis Gallois](#) sur la compétitivité, celui de l'IGF inclut des propositions d'action pour accélérer le développement de l'innovation numérique en France, parmi lesquelles :

### Recherche et développement

- Rééquilibrer les ressources de l'ANR (Agence nationale de la recherche) au profit du numérique ;
- Recentrer les orientations stratégiques du FSN (Fonds national pour la société numérique) ;
- Renforcer l'attractivité du statut de Jeune entreprise innovante en transformant la dépense fiscale en dépense sociale.

### Production, formation et clusters

- Renforcer les moyens alloués au prêt participatif à l'amorçage ;
- Abaisser les tickets d'entrée du FSN-PME ;
- Réallouer les ressources de CDC Entreprises en faveur du numérique ;

- Introduire de la transversalité dans les parcours de formation des ingénieurs ;
- Développer la GPEEC (Gestion prévisionnelle des effectifs...) et adapter l'offre de formation initiale et continue ;
- Développer de nouvelles formations aux métiers du logiciel et de l'Internet ;
- Redéployer une partie des financements destinés aux infrastructures de très haut débit ;
- Attirer des entreprises sur le plateau de Saclay pour créer un écosystème compétitif ;
- Mettre en réseau les incubateurs publics et les associer aux pôles de compétitivité.

### **Commercialisation**

- Favoriser le recours aux achats publics avant commercialisation (APAC) ;
- Améliorer le ciblage du programme Cap'Tronic vers la réussite commerciale, pas uniquement technique, du projet ;
- Intégrer dans les dispositifs de soutien à la création d'entreprise le critère de dépenses en marketing.